

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 septembre 2018

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1088)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2252

présenté par
Mme Dubost, rapporteure thématique

ARTICLE 64

À l'alinéa 7, substituer à la seconde occurrence du mot :

« en »,

les mots :

« faisant l'objet de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.